Commune de Guillaucourt

Mail : commune.deguillaucourt@orange.fr
Site : https//www.guillaucourt.fr
Facebook : Mairie de Guillaucourt

Lettre d'information aux habitants - N°92
Septembre 2026

Madame, Monsieur,

1°) Lancement de l'étude de l'aménagement du Chemin d'Amiens

Le projet d'aménagement du Chemin d'Amiens a été présenté lors du conseil municipal de juin dernier. Un premier état des lieux a été réalisé en collaboration avec une entreprise de travaux publics afin d'évaluer les différentes possibilités d'intervention. Les aspects techniques ont fait l'objet d'une première analyse et plusieurs scénarios d'aménagement ont été étudiés. Le volet financier, qui constitue un enjeu majeur de ce projet, sera examiné prochainement par le conseil municipal. Une réunion publique sera naturellement organisée avec les riverains dès que les grandes orientations du projet auront été arrêtées, afin de présenter les propositions retenues et de favoriser les échanges.

2°) Rentrée scolaire

Les vacances d'été se terminent et la rentrée approche à grands pas...Voici quelques rappels utiles pour organiser le retour en classe de vos enfants. Au niveau des transports scolaires, vous retrouverez les horaires et les informations pratiques sur le site : https://trans80.hautsdefrance.fr/les-transports-scolaire

En ce qui concerne la scolarisation en primaire, pour les inscriptions à l'école et aux services du périscolaire vous devez joindre la Communauté de Communes Terre de Picardie (03 22 85 14 13).

Si vous souhaitez contacter directement l'école, vous pouvez joindre M Fluteaux (directeur) au 03 22 85 13 90.

3°) Propreté des voies, espaces publics et chemin communaux

Lors du dernier conseil municipal, un arrêté permanent a été adopté afin de réglementer la propreté des voies, l'occupation de l'espace public, l'entretien général de la commune ainsi que la gestion du cimetière. Dans ses grandes lignes, cet arrêté rappelle les règles d'usage et de bon sens qui permettent à chacun de contribuer au respect et à la bonne gestion de l'espace public. Si ces principes sont d'ores et déjà appliqués au quotidien par de nombreux citoyens, certaines situations particulières peuvent parfois poser des difficultés. Les élus sont d'ailleurs régulièrement interpellés à ce sujet, c'est pourquoi ils ont souhaité apporter un cadre clair et commun à tous. Nous vous invitons donc à prendre connaissance de cet arrêté, disponible sur le site internet de la commune ainsi que sur le panneau d'affichage. La qualité de notre cadre de vie est l'affaire de tous. Le respect de ces quelques règles contribue à préserver une commune propre, agréable et respectueuse de chacun.

4°) Cinéma

Mardi 22 Septembre à partir de 20h30

Film : « De la comédie Française » de Martin Darondeau et Bertrand Usclat



Synopsis et critiques : Dans 3 heures, Nina dévoile sa première mise en scène à la Comédie-Française. Mais dans l'agitation des dernières répétitions, rien ne se passe comme prévu : retards, coups de stress, problèmes techniques et problèmes d'égo secouent la troupe. Pourtant, Nina n'a pas d'autre choix que d'aller jusqu'au bout car s'il y a bien une règle d'or à la Comédie-Française, c'est qu'on n'annule pas. Commence alors une course contre la montre pour sauver la représentation.

Benjamin Lavergne, Laurent Stocker, Marina Hands... les acteurs du Français font éclater leur talent comique dans ce film hilarant. L'excellente Pauline Clément y incarne le rôle principal, une metteuse en scène le jour d'une première qui prend l'eau de toute part. À voir absolument.

Tarifs : 4 € pour les enfants, étudiants, demandeurs d'emploi et 5 € pour les adultes

Veuillez croire Madame, Monsieur en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Maire
Ludovic KUSNIERAK